

Preuve et attestation de développement professionnel

Boîte à ouTIC 1 - Explorateur



Description:

La formation Boîte à ouTIC s'adresse plus particulièrement aux enseignants qui en sont à leurs premières explorations de la technologie en classe. Dans le cadre de cette formation, nous vous invitons à explorer la mobilisation de différentes ressources technologiques à partir d'une intention pédagogique. Par ressources, nous entendons un ensemble d'outils technologiques qui favorisent l'engagement actif de l'apprenant tel que des applications, des sites Web et des supports numériques. Ces ressources vous seront proposées au travers de trois thèmes, soit : la présentation du contenu, le questionnement des élèves, et la création de diverses activités en ligne. Au niveau Explorateur, une présentation de ces thèmes et de diverses ressources, illustrés par des exemples concrets, seront abordés. Pour les enseignants ayant déjà expérimenté des outils technologiques en classe, vous remarquerez que les ressources présentées n'ont pas la prétention d'être exhaustives. En ce sens, si certains outils que vous avez expérimentés ne sont pas répertoriés dans cette formation, nous vous invitons à contribuer à titre de collaborateur et à nous soumettre les caractéristiques de cet outil via le formulaire à cet effet au niveau Explorateur.

:

Badge attribué à : Willox Henri

<https://www.cadre21.org/membres/48d1f92d1c6eae0c02d49151>

Date d'obtention : 2019-06-26 13:24:28

Boîte à ouTIC 1 - Explorateur

1. Quelle est votre première réflexion à propos des ressources présentées dans la formation Boîte à ouTIC?

Assez intéressantes et une bonne approche pour les enseignants qui débutent ou tout simplement pour ceux qui désirent (enfin) intégrer les TIC à leur enseignement

2. Comment ces ressources pourraient-elles s'insérer dans votre enseignement?

Elles s'y insèrent déjà depuis une quinzaine d'années :-)

3. Quel serait l'effet (motivation, engagement, réussite) sur vos élèves d'une intégration de ces ressources à votre pratique?

Ayant déjà vu les résultats depuis pas mal d'années, c'est clair qu'une fois qu'on y a touché, il est inconcevable de faire marche arrière.